



Xavier Bertrand peaufine son plan antitabac

Rubrique : actualités - Date : jeudi 6 avril 2006

D'après LE FIGARO, « Xavier Bertrand peaufine son plan antitabac » alors que « restaurateurs et débiteurs de tabac déploient un intense lobbying pour éviter une interdiction totale de la cigarette dans les lieux publics ». Indiquant que malgré la crise du CPE, le ministre de la santé « a tout de même décroché un rendez vous avec Dominique de Villepin le 12 avril afin de lui présenter ses propositions » et qu'il aurait « reçu en outre le discret soutien de l'Elysée », le journal souligne que ces propositions « doivent encore être affinées et sont loin d'être calées » avec cette précision que le gouvernement hésiterait entre interdiction totale et possibilité de créer des fumeurs fermés. Le quotidien qui assure que le gouvernement aurait choisi de ne pas faire de loi et de passer par la voie réglementaire, ajoute que « le plan serait concerté », comporterait des mesures d'aide au sevrage et permettrait une « certaine souplesse d'application » avec, à partir de l'application du plan, un délai de deux ans laissé aux débiteurs de tabac pour « se retourner et diversifier leur activité ». Le Figaro explique que selon un graphique diffusé par les professionnels du tabac, après la mise en place de l'interdiction de fumer dans les lieux publics, le chiffre d'affaire des pubs irlandais a chuté brutalement et qu'il leur a fallu « entre 15 et 18 mois » pour « remonter la pente une fois les investissements faits ». Le quotidien qui rapporte qu'une opération de lobbying est actuellement en cours auprès des parlementaires pour les convaincre « d'adopter une loi souple au nom de la liberté de chacun », précise que la confédération des débiteurs de tabac tient aujourd'hui un point de presse en ce sens et que cafés et restaurants seraient prêts à installer des salles fumeurs dans les établissements de plus de 100 m² mais demandent pour les autres la liberté de choisir leur statut. (option retenue par la loi espagnole).

A noter une interview de Francis Attrazic, vice président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH), qui déclare « nous avons exposé à Xavier Bertrand les graves conséquences qu'entraînera une interdiction totale de fumer dans les cafés, restaurants et boîtes de nuit (&) nous pensons (&) qu'il est déraisonnable de jouer avec le chiffre d'affaire de ces établissements » car « les dépôts de bilan ont pratiquement doublé ces trois derniers mois ». Sur les infractions à la loi Evin constatées en 2005 dans 60% de ces établissements, il répond que « de gros progrès ont été accomplis » et précise que « chaque loi a ses effets pervers » ainsi en Irlande les fumeurs « viennent désormais au bar en voiture pour pouvoir fumer au sec » alors que « la Suède se met à financer des abris devant les restaurants » et qu'en Italie il y a « des attroupements de fumeurs dans la rue ». Il propose donc de rechercher « une solution à la française intelligente et respectueuse de tous ». Affirmant avoir « conscience des enjeux de santé publique », il estime qu'il faut donner le choix aux restaurateurs et aux cafetiers « de se déclarer entièrement fumeurs ou non » mais aussi « les informer, les soutenir financièrement et leur laisser du temps pour évoluer ». Il juge enfin « scandaleux » qu'après s'être « complètement désintéressé pendant quinze ans de la mauvaise application de la loi Evin (&) on se réveille pour déclarer que seule une interdiction totale réglera le problème ».

« Pas de loi antitabac » titre pour sa part L'EXPRESS qui affirme que le ministre de la santé « renonce à présenter un projet de loi » en la matière car selon son cabinet, un texte « raisonnable » n'aurait pas obtenu la majorité à l'Assemblée. Toutefois d'après l'hebdo, le ministre de la santé pourrait avoir quelques difficultés à s'opposer à une proposition de loi PS similaire qui devrait être présentée le 16 mai, c'est pourquoi il va soumettre d'ici là un décret à l'arbitrage de Matignon, lequel pourrait épargner « les bars tabac des zones rurales, les discothèques et les casinos ».